



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 8 du 17 octobre 2017



Campagne 2017-2018



A retenir cette semaine :

Colza

- Généralisation des vols de charançons du bourgeon terminal, avec une augmentation des captures et du risque

Céréales

- Risque pucerons et cicadelles en hausse avec les conditions météo douces et sèches
- Risque limace stabilisé mais la surveillance est de rigueur
- Risque élevé en cas de présence précoce et élevée de graminées

Sommaire

Colza	p 2
Céréales d'hiver	p 5

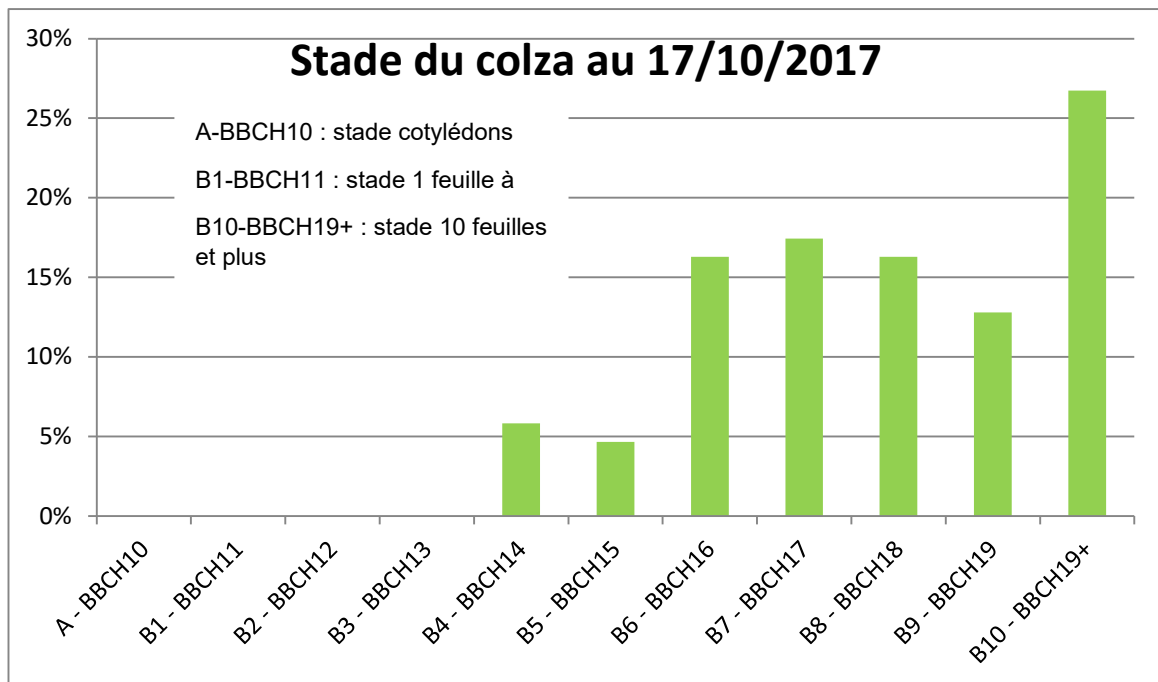


Réseau 2017-2018

Le BSV Bourgogne Franche-Comté est rédigé à partir de l'observation de 94 parcelles.

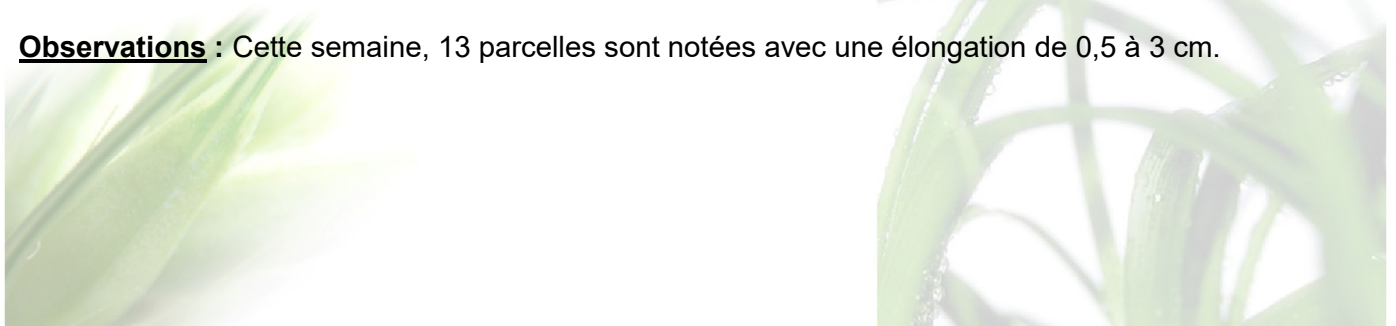
Stades des colzas

Les sommes de températures importantes accumulées la semaine dernière ont permis une progression importante des stades.



Elongation

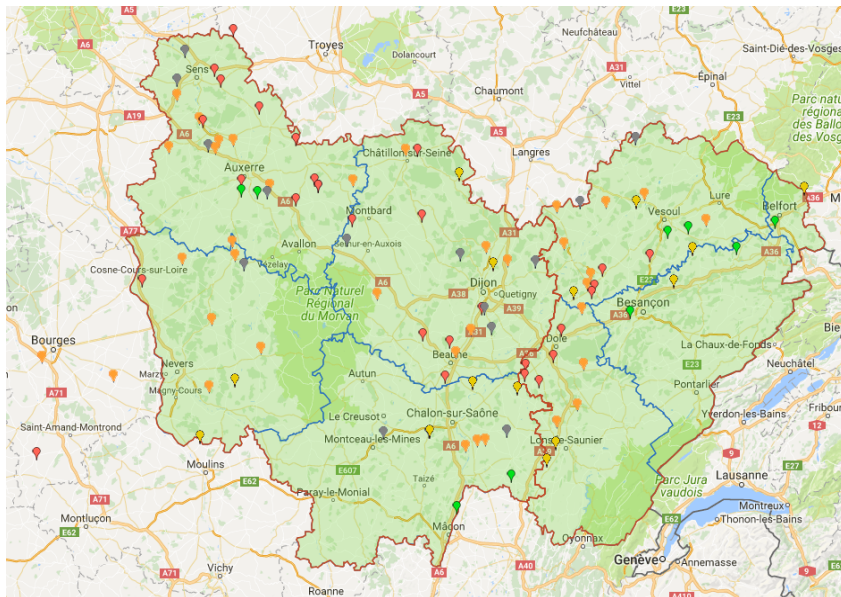
Observations : Cette semaine, 13 parcelles sont notées avec une élévation de 0,5 à 3 cm.





Ravageurs

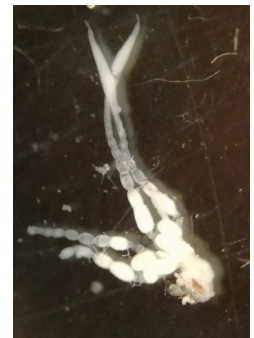
Charançon du Bourgeon Terminal (CBT)



Nombre de captures dans les cuvettes du réseau entre le 12 et le 17 octobre 2017



Charançon du bourgeon terminal
Photo : H. Martin (Seine Yonne)



Dissection d'un ovaire d'une femelle CBT prête à pondre : en blanc, les œufs mûres
Photo L. Gauthier (CA 89)

Observations :

Les captures de CBT se sont généralisées et sont en augmentation depuis la semaine dernière. De 1 jusqu'à 186 adultes capturés dans 79 parcelles sur 88 observées.

Les dissections réalisées par la FREDON Bourgogne confirment la présence d'œufs matures avec des femelles prêtes à pondre.

Des piqûres de ponte sont déjà observées.

Période de risque :

Les dégâts sont causés par les larves qui se développent à l'intérieur de la plante, et qui peuvent détruire le bourgeon terminal. Mais, la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va marquer le début de la période de risque.

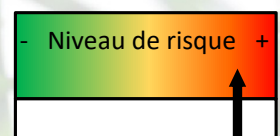
Analyse du risque :

Depuis la fin de la semaine dernière, les températures élevées et le temps calme ont été particulièrement favorables aux vols de CBT.

Le risque est élevé sur l'ensemble de la région.

Pour les colzas très développés (de plus de 1kg/m²), **en pleine croissance** et **sans signe de faim d'azote**, le risque peut être revu à la baisse.

Dans les cuvettes qui n'ont pas encore piégé, il peut s'agir de parcelles situées dans une région avec une faible présence de colzas ou parfois d'un mauvais positionnement du piège. Il est important de regarder les captures des parcelles voisines.





Grosses altises LARVES

Il est encore trop tôt pour évaluer le niveau de risque lié aux larves de grosses altises. Des larves peuvent être observées, mais il s'agit souvent de larves de diptères, sans nuisibilité sur le colza.



Larve de diptère
Photo : L. Gauthier (CA 89)

A ne pas confondre
avec



Larve d'altise
Photo : Terres Inovia

Ci-dessous, la méthode BERLESE que chacun peut utiliser pour évaluer ce risque dans sa parcelle.

Méthode BERLESE pour l'estimation de la pression en larves de grosse altise dans les colzas



Source Terres Inovia

Mode opératoire :

- Etape 1 : **prélever au champ** au minimum une vingtaine de plantes (4 * 5 plantes consécutives),
- Etape 2 : de retour au labo ou au bureau, **nettoyer rapidement les plantes** à l'eau claire,
- Etape 3 : **couper les pivots et le plus gros des limbes** (non touchés) puis rincez encore si besoin les plantes (le nettoyage permet d'éviter les tombées et dépôts de terre dans le récipient et facilite le comptage des larves).
- Etape 4 : **répartir les plantes sur le grillage** qui recouvre les entonnoirs. Le nombre de plantes à positionner sur chaque dispositif dépend de la taille des plantes. Il est important qu'aucun morceau de plantes ne dépasse de la cuvette ou de l'entonnoir au risque d'avoir des larves tombant à côté du dispositif. Les premières larves sont visibles au bout de quelques heures.
- Etape 5 : après dessèchement complet des plantes (8 à 15 jours selon la T°C et la taille des plantes), **compter le nombre de larves tombées dans les récipients**. Les observations peuvent aussi se réaliser au fur-et-à mesure de la manip.

Pucerons verts :

Les populations de pucerons sont parfois en augmentation. Le risque ne concerne que les parcelles n'ayant pas encore atteint le stade 6 feuilles avec plus de 20% de pieds porteurs de pucerons verts.



CEREALES D'HIVER

Le réseau se met en place : 21 blés, 20 orges et 1 triticales ont été observés ce lundi.

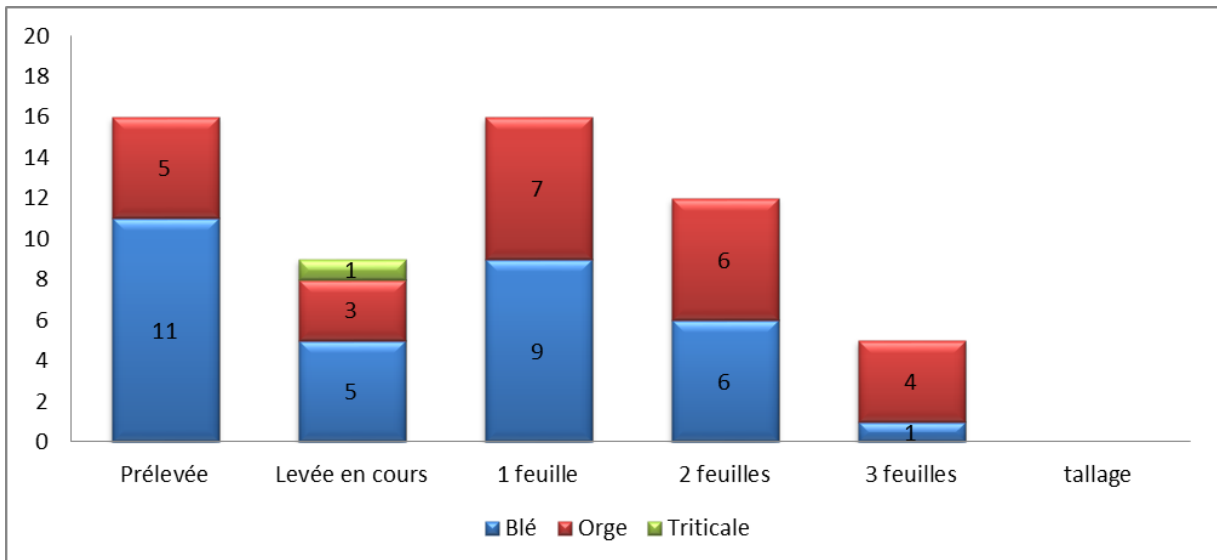
Beaucoup de parcelles ont été semées et les semis vont se poursuivre.

Les levées sont homogènes et les céréales prennent environ 1 feuille par semaine.

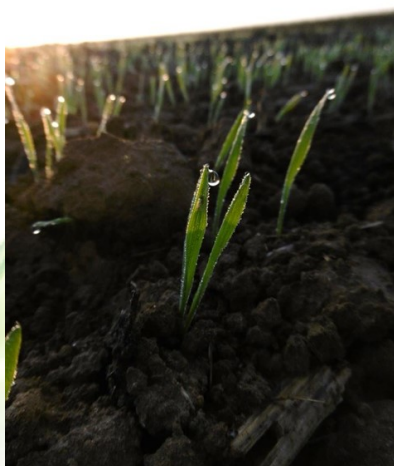
Les semis d'avant le 25/09 sont au stade 3 feuilles et plus.

Les semis entre 25 et 30/09 sont au stade 2 feuilles.

Les semis du 7/10 sont en cours de levée.



Stade phénologique des parcelles visitées



Blé au stade 1 f



Orge hiver au stade 3 f
Photo : Judith Nagopae (CA 58)



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

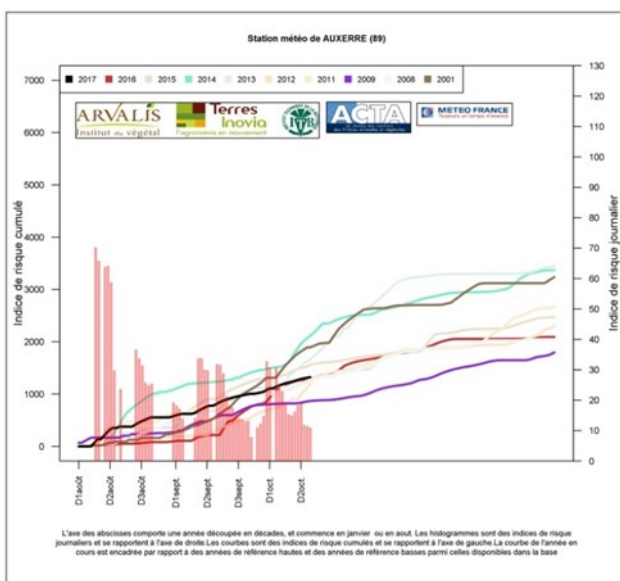


Grandes cultures n° 8 du 17 octobre 2017

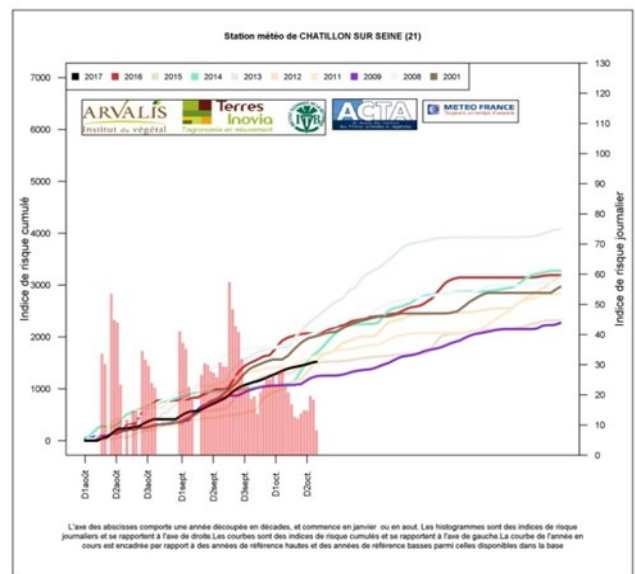
Risque limaces

Les céréales sont sensibles aux limaces (grises les plus fréquentes et noires) de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, mottueuses ou avec des résidus de cultures abondants, caillouteuses, les semis superficiels, les zones non tassées, les andains de paille... Le risque est d'autant plus élevé que le climat de l'automne est doux et humide pendant la période « avant semis – tallage ». Les brouillards observés ces jours derniers sont favorables à l'activité des limaces.

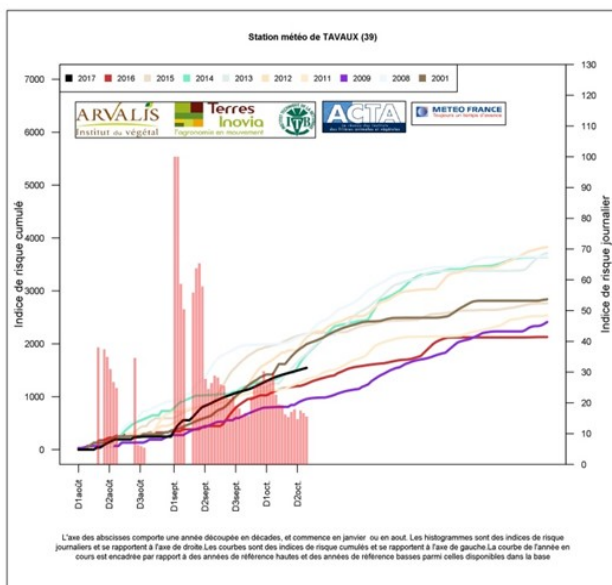
Le risque est dans la moyenne des 10 dernières années.



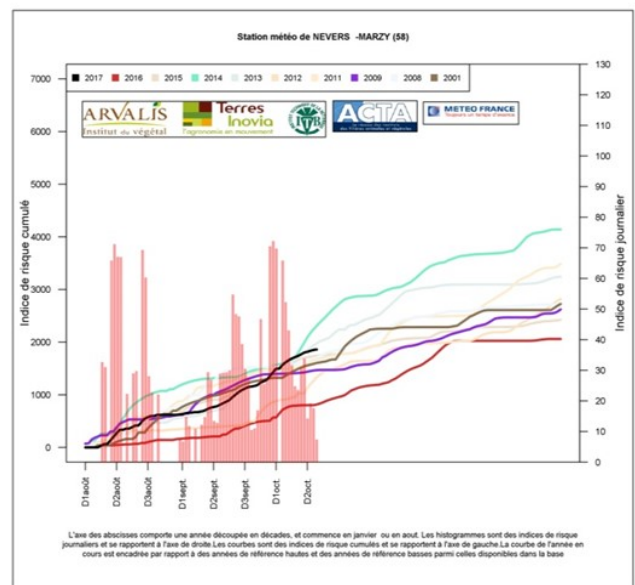
Station météo d'Auxerre (89)



Station météo de Châtillon sur Seine (21)



Station météo de Tavaux (39)



Station météo de Nevers - Marzy (58)



Evaluer le risque limace

Afin d'analyser le risque à la parcelle, le mieux est d'installer des pièges. Le piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton, ou une tuile, ou un sac recouvert par une bâche plastique.

Sous le piège, disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces ne quittent le piège.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m²) :

- 1 à 10 limaces / m² : risque faible
- 10 à 20 limaces / m² : risque moyen
- 20 à 50 limaces / m² : risque élevé
- Plus de 50 limaces / m² : risque très élevé



Piège à limace humidifié sur sol humidifié



Limace grise dans un semis d'orge

**Les limaces restent actives ! Surveillez les levées.
Si la lutte contre les limaces s'avère nécessaire, priorité
aux produits de biocontrôle !**

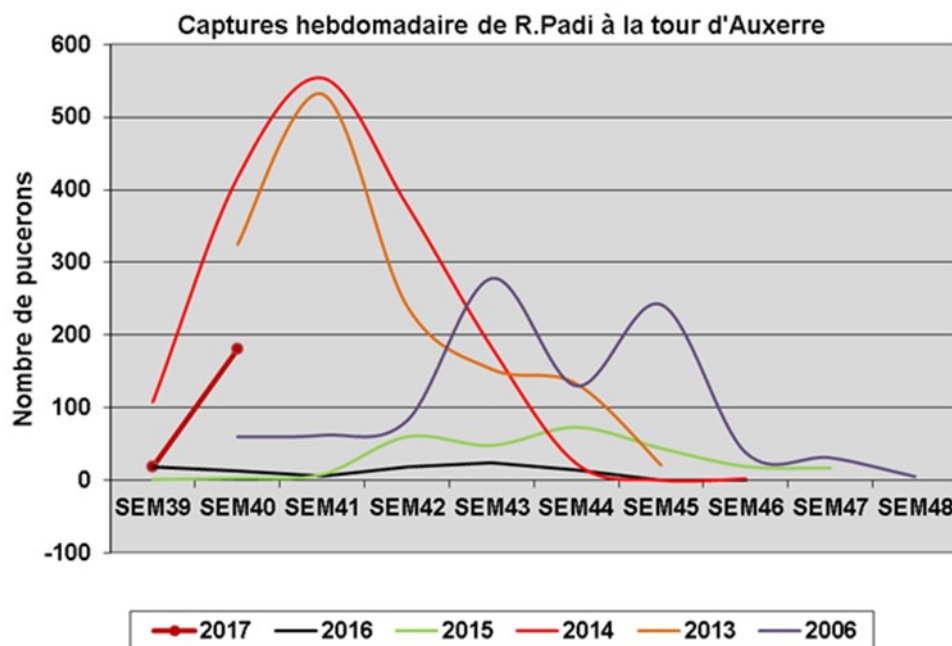




Les pucerons (*Rhopalosiphum padi*, *Sitobion avenae* et autres...) vecteurs de la jaunisse nanisante.

ETAT DES LIEUX

Les piégeages réalisés à la tour à succion d'Auxerre indiquent un début de vol significatif :



Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron.

En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours.

Sur 37 parcelles d'orge et de blé observées non protégées avec des traitements de semences insecticides, les pucerons sont signalés sur la moitié d'entre elles.

Le seuil de 10% de pieds porteurs de pucerons est atteint ou dépassé sur 4 parcelles :

- 30% sur blé à Moulins en tonnerrois (89)
- 25% sur blé à Arc sur Tille (21)
- 12% sur orge à Ruffey sur seille (39)
- 25% sur orge à Motey Besuche (70)

Les pucerons s'installent.

Absence de risque JNO (pucerons) sur les variétés tolérantes (Amistar, Domino, Rafaela).



Colonie de pucerons sur orge... en transparence



Rhopalosiphum padi



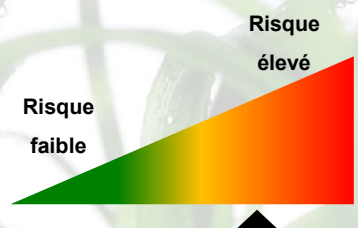
Sitobion avenae



Blé à proximité de maïs, attention aux pucerons !
Photo Philippe KOEHL - Interval

Actuellement, la météo douce et sèche avec le vent du Sud est favorable à la colonisation des parcelles par les pucerons.

Surveiller les parcelles à proximité des maïs et repousses de céréales !





Les cicadelles (*Psammotettix alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs



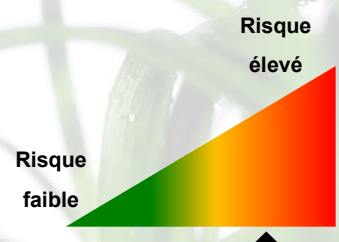
Cicadelle *Psammotettix alienus* (5 bandes blanches sur la tête)

ETAT DES LIEUX

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. Au-delà de 30 captures hebdomadaires enregistrées, le risque devient élevé. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

26 pièges ont été relevés cette semaine. 4 pièges ont dépassé le seuil de 30 captures hebdomadaires. On dénombre 35 cicadelles à Chaignay (89), 30 à Coulmier le Sec (21), 50 à Sainpuis (89) et 40 à Dienay (21).

Actuellement, la météo douce et sèche avec vent du Sud est favorable à l'activité des cicadelles. Surveillez les parcelles abritées du vent, caillouteuses, proches des prairies et de repousses de céréales !





Autres ravageurs

Les dégâts occasionnés par les ravageurs souterrains sont très comparables entre eux. Pour déterminer le ravageur, il est nécessaire de le chercher dans le sol au niveau du bas de tige et du système racinaire. L'absence de morsure sur le bas de tige permet d'attribuer l'attaque à l'oscinie.



Dégâts de taupins - Photo : Emmanuel Bonnin - Soufflet Agriculture



Dégâts d'oscinie



Attaque souterraine de limace noire



Adventices

Les levées précoces de graminées sont nuisibles aux céréales !

Par nuisibilité, on entend « impact négatif de la présence de l'adventice sur la culture ». Cette nuisibilité est très variable d'une adventice à une autre. La nuisibilité d'une adventice donnée est, elle aussi, fonction du contexte, de la culture, etc. Deux types de nuisibilité sont identifiés : Une nuisibilité dite « directe » et une nuisibilité dite « indirecte ».

Nuisibilité directe :

La nuisibilité directe affecte prioritairement le potentiel de rendement de la culture. Cela peut faire chuter le rendement de la culture en place d'autant plus que les adventices arrivent tôt.

Nuisibilité indirecte :

A court terme, les adventices présentes au moment de la récolte peuvent réduire le débit de chantier, occasionner des pannes, diminuer la qualité du produit récolté. Les adventices constituent également des « réservoirs » pour un certains nombre de maladies comme l'ergot du seigle, de ravageurs ou de virus. A long terme, la nuisibilité indirecte provoque une augmentation du stock semencier (voir tableau ci-dessous). Cette nuisibilité indirecte à long terme peut très vite devenir une nuisibilité directe en système de culture simplifié.



Pensez aux outils de désherbage mécanique sur les zones sensibles d'un point de vue environnemental et intervenir sur adventices jeunes.

Nuisibilité indirecte Nombre de graines par pied (estimation moyenne)

Mauvaises herbes	Nuisibilité indirecte Nombre de graines par pied (estimation moyenne)
Gaillet	1 100
Folle avoine	500
Coquelicot	50 000
Matricaire	45 000
Ray-Grass	1 500
Vulpin	3 000
Stellaire	2 500
Véronique de Perse	150
Véronique F de L	100
Lamier	500
Myosotis	2 000
Pensée	2 500
Alchémille	5 000

Vous souhaitez avoir une information sur les adventices, visitez le site INFLOWEB ! ([cliquez sur l'image](#))





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 8 du 17 octobre 2017

Annexe

Variétés de blé tendre d'hiver tolérantes au chlortoluron

Accor	Boregar	Espéria	Hypolite	Minotor	Québon	Solveig
Accroc	Boston	Euclide	Hyrise	Mobile	Rebelde	Somca
Acoustic	Brevent	Eureka	Hystar	Mogador	Renan	Sonyx
Adagio	Buenno	Exelcior	Hysun	Montecristo	Ressor	Sophie CS
Addict	Calabro	Exotic	Hyteck	CS	RGT Cesario	Sophytra
Adéquat	Calisol	Expert	Hywin	Mortimer	RGT Cyclo	Sorrial
Adhoc	Calumet	Fairplay	Hyxo	Moskito	RGT	Sorokk
Aérobic	Camp Rémy	Farandole	Hyxpress	Musik	Kilimanjaro	Stereo
Alhambra	Campero	Farinelli	Hyxtra	Mutic	RGT Libravo	Stadium
Aligator	Caphorn	Faustus	Illico	Nemo	RGT	Strauss
Allez y	Capvern	Fenomen	Innov	Nirvana	Montecarlo	Stromboli
Altamira	Caribou	Filon	Inox	Noblesko	RGT Texaco	Sublim
Altigo	CCB Ingénio	Flair	Instinct	Nocibe	RGT Venezia	Sumo
Ambition	Cecybon	Flamenko	Intérêt	Nuage	Richepain	System
Amifor	Cellule	Fluor	Intro	Nucleo	Rimbaud	Sweet
Andalou	Cézanne	Folklor	Invicta	Oakley	Rize	Swinggy
Antonius	Charger	Forblanc	Ionesco	Odyssée	Rodrigo	Syllon
Apache	Chevalier	Forcali	Iridium	Oratorio	Ronsard	Sy Mattis
Aprilio	Chevignon	Fructidor	Isengrain	Oregrain	Runal	Sy Pack
Aramis	Chevron	Gabrio	Isidor	Orloge	Rustic	Sy Tolbiac
Arche	Claire	Galactic	Istabraq	Orvantis	Saint Ex	Tapidor
Arezzo	Colmetta	Galibier	Kalystar	Osmose CS	Samurai	Tentation
Aristote	Compil	Galopain	Kantao	Oxebo	Sankara	Terroir
Arlequin	Complice	Galvano	Koreli	Paindor	Sanremo	Thalys
Artdeco	Conexion	Garantus	Kundera	Pakito	Santana	Tiago
As de cœur	Copernico	Geo	Kylian	Paledor	Scenario	Tiepolo
Ascott	Courtot	Gimmick	Laurier	Palladio	Sebasto	Tittlis
Athlon	Craklin	Goncourt	Lazzaro	Paroli	Selekt	Tobak
Atoupic	Croisade	Graindor	Lear	Pastoral	Sepia	Toisondor
Attitude	Contrefor	Granamax	Levis	Pepidor	Seyrac	Trocadero
Aubenne	Crousty	Grapeli	LG Abraham	Pericles	Sherlock	Tulip
Auckland	Cupidon	Grillon	LG Absalon	Phileas	Silverio	Uski
Aurele	Dialog	Hendrix	LG Armstrong	Pibrac	Sirtaki	Valodor
Aviso	Diderot	Hybery	LG Ayrton	Pierrot	Skerzzo	Velours
Azzerti	Dinosaur	Hycrop	Limes	Plainedor	SO 207	Vergain
Bagou	Distinction	Hydrock	Lorenzo	Player	Sobbel	Volontaire
Bardan	Donator	Hyfi	Lyrik	Popeye	Sofolk CS	Waximum
Barok	Einstein	Hyguardo	Manager	Prévert	Sogby	Zephir
Bastide	Energó	Hyking	Mandragor	PR22R20	Sogood	
Belepi	Enesco	Hymack	Maori	PR22R58	Soissons	
Bermude	Eperon	Hynergy	Marcelin	Pueblo	Sokal	
Boisseau	Ephoros	Hypocamp	Matheo	Quality	Solehio	
Bonifacio	Equilibre	Hypod	Messenger	Quatuor	Solky	

Toutes autres variétés que celles citées dans ces tableaux n'ont pas fait l'objet d'expérimentation. En conséquence, il conviendra d'éviter l'emploi du chlortoluron à 1800g sur ces variétés.

En gras : Nouvelles variétés





MAIS

Pensez au broyage des cannes de maïs en cas d'attaque de pyrale.

Le broyage des cannes de maïs associé à un passage de disques permet de détruire les chenilles de pyrale qui se trouvent dans les tiges. Exposées au froid hivernal, aux prédateurs et parasites, les populations de larves sont naturellement détruites. Un broyage seul a une efficacité de 50 à 70%. Elle dépasse 70 % après un passage de cover crop.



Attaque de pyrale



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement